



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°20261009

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

ID : 056-215602152-20261013-DE20261009-DE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt six

le: 8 octobre

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNERY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la mairie, sous la présidence de

M. Claude VIET

Date de la convocation : 2 octobre 2026

PRESENTS : MM VIET C- ANGER M- SCHNAIDERMAN C- BIDAN D

- RENOUD R- ETIENNE R - LE ROUX N- GUIHARD P- COLLET C

- LE BIHAN L- CHEVALIER N- MENEC A - CAILLERE A

Secrétaire : ANGER M.

ABSENTS : CALME M, HUET P.

Logements Sociaux : Assurance Dommage Ouvrage

Le maire présente la comparaison effectuée par Soliha des deux devis d'assureurs reçus pour l'assurance dommage ouvrage des logements sociaux situés au 5 rue Saint-Joseph.

Il rappelle que cette assurance est obligatoire dans le cadre d'aménagement de logements sociaux.

Le conseil municipal suit l'avis de Soliha en retenant l'assureur le moins disant Smacl Assurances pour un montant de 8 028,99 € TTC et autorise le maire ou un adjoint à signer le devis.

Affiché le 12 octobre 2026
Pour extrait certifié conforme,
Saint-Gonnery, le 12 octobre 2026
Le Maire,
Claude VIET.

